

# LES ICOM AGRÉÉS

IC-A6 FR et ICA24 FR pour les ULMS

Les émetteurs-récepteurs portables ICOM IC-A6 FR et IC A24 FR sont maintenant agréés par la Direction générale de l'aviation civile et peuvent donc être employés comme radio principale pour les appareils ULM, CNRA, CNRAC ou CNSK. Pour pouvoir bénéficier de cet agrément, les radios ont été équipées d'un filtre spécifique qui leur permet de résister aux perturbations liées aux émetteurs de radiodiffusion. Elles possèdent les fonctions « flip-flop » – mémorisation des dix derniers canaux utilisés, de navigation VOR (modèle IC-A24 FR), « side zone » qui permet la connexion d'un casque standard, une prise d'alimentation externe, etc.

